L'ESSENTIEL CELEST® 100 FS SUR PLANTS DE POMMES DE TERRE UNE SOLUTION SIMPLE D'EMPLOI



syngenta.

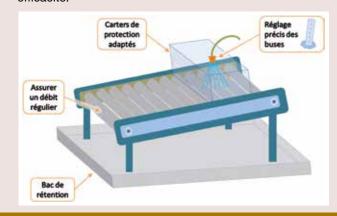


- Composition : 100 g/l fludioxonil
- Formulation :
 FS Suspension concentrée
- Cibles:
 Plants de pomme de terre:
 gale argentée, rhizoctone brun
 (en pulvérisation)
- Dose: 0,25 l/t
- Précautions d'emploi :
 Pour l'applicateur, porter des gants lors des phases de préparation de la bouillie et porter un masque P3.
 Manipuler des plants réchauffés.

Ne pas appliquer sur plants germés. Dégermer les plants et laisser cicatriser 2 jours avant. Utiliser des palox après l'application.

UNE FORMULATION LIQUIDE FACILE D'EMPLOI

- Au regard des évolutions réglementaires sur les poudrages,
 CELEST 100 FS constitue une réelle réponse en matière de sécurité des applicateurs.
- CELEST 100 FS doit être appliqué sur une table à rouleaux avec un volume d'eau réduit de 0,25 à 1,0 l/t selon l'appareil.
- Utilisable sur tous les types d'appareils, CELEST 100 FS permet de réduire les temps de séchage.
- Sa formulation est spécialement étudiée pour permettre une bonne répartition du produit sur le plant et optimiser son efficacité.



Pour passer de la poudre au liquide en toute sérénité

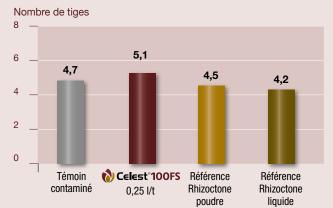
VOS AVANTAGES

- Solution liquide :
 - pour une application homogène
 - plus facile d'emploi quels que soient les types de machine, il est utilisable à bas volumes
 - permet un séchage rapide après traitement
- Une protection sélective du tubercule
- Efficace contre la gale argentée et le rhizoctone brun

UNE PARFAITE SÉLECTIVITÉ SUR LE TUBERCULE

 Le fludioxonil est une subtance active reconnue en protection des semences pour son excellente sélectivité.
 CELEST 100 FS ne déroge pas à la règle. Les plants protégés par CELEST 100 FS ont une bonne dynamique de levée avec une émergence rapide et homogène grâce à son efficacité sur rhizoctone.

Comptage du nombre de tiges (2008 - Comité Nord)



Pour une levée rapide et très homogène

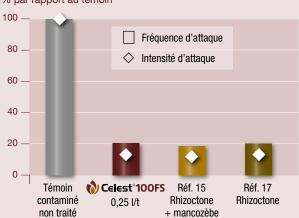
æ

10 10 10

Synthèse Rhizoctone: 5 essais Syngenta

Fréquence : % tubercules attaqués

% par rapport au témoin



Référence des essais : BP03A, BP03B, BP06A, BP07A, BP08A

Synthèse Gale argentée - 4 essais Syngenta



Témoin Celest 100FS Réf. 15 Réf. 17 contaminé 0,25 l/t Rhizoctone Rhizoctone non traité + mancozèbe

CELEST 100 FS apporte une efficacité mixte contre : le rhizoctone et la gale argentée.

20



Rhizoctone brun



Gale argentée



Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France.

SÁS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. CELEST®100 FS - AMM N° 2110076 - Composition : 100 g/l fludioxonil * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection pendant l'ensachage, le stockage des plants et le nettoyage/des vêtements de protection pendant le nettoyage. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. Pour le travailleur effectuant la plantation des plants de pomme de terre, le port de gants est recommandé. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. ® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Mancozèbe : Sensibilisation cutanée, catégorie 1 - Toxicité pour la reproduction, catégorie 2(d) — Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez http://agriculture.gouv.fr/ecophyto. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

